

**Q1 : Dois-je acheter un produit pour être admissible à cette promotion ?**

R1 : Non, ce n'est pas nécessaire. Aucun achat n'est requis pour participer à ce concours.

**Q2 : Combien de fois puis-je participer au tirage ?**

R2 : Une fois par semaine.

**Q3 : Quand les participants sélectionnés seront-ils tirés au sort ?**

R3 : 31 octobre 2022

**Q4 : Comment vais-je être avisé si j'ai gagné ?**

R4 : Les participants sélectionnés recevront un courriel dans les trois jours ouvrables suivant la date du tirage, à l'adresse électronique qu'ils ont entrée pour participer au concours. Veuillez vérifier votre dossier de courrier indésirable pour vous assurer de ne pas avoir manqué un avis.

**Q5 : Où puis-je utiliser ma carte-cadeau du magasin ?**

R5 : Tous les détaillants Metro, y compris Metro, Food Basics et Super C.

**Q6 : Dois-je balayer le code QR pour participer au concours ?**

R6 : Non, il s'agit d'une mécanique pour vous aider à accéder au site Web [BalayezEtGagnez.ca](http://BalayezEtGagnez.ca).

**Q7 : Je n'ai pas reçu ma carte-cadeau de 100 \$ du magasin; qui devrais-je contacter ?**

R7 : Veuillez prévoir trois (3) à quatre (4) semaines pour la livraison de votre carte-cadeau du magasin à votre adresse. Si vous attendez depuis plus de cinq (5) semaines, veuillez communiquer avec nous à partir du site [www.kelloggs.ca](http://www.kelloggs.ca)

**Q8 : Jusqu'à quand puis-je participer pour gagner ?**

R8 : Le 28 octobre 2022 à 23 h 59.

**Q9 : Comment vais-je savoir que j'ai réussi à m'inscrire au concours ?**

R9 : Vous recevrez un courriel vous confirmant que vous vous êtes inscrit avec succès. Veuillez vérifier votre boîte de courrier indésirable pour vous assurer que le courriel de confirmation ne s'y trouve pas.

**Q10 : Saurai-je immédiatement si j'ai été sélectionné ?**

R10 : Non, ce n'est pas un concours instantané. Les participants sélectionnés recevront un courriel dans les trois jours ouvrables suivant la date du tirage, le 31 octobre 2022, à l'adresse électronique qu'ils ont entrée pour participer au concours. Veuillez vérifier votre dossier de courrier indésirable pour vous assurer de ne pas avoir manqué un avis.